

Réf. 419(2011)

Présidence du Comité des Ministres - l'Ukraine présente ses priorités

Istanbul, 11.05.2011 – L'Ukraine prend aujourd'hui la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour les six prochains mois.

L'Ukraine considère que la présidence du Comité des Ministres est une occasion de contribuer au développement de processus modernes en Europe, dans lesquels le Conseil de l'Europe a un rôle important à jouer. Elle veillera à ce que les buts et les priorités de l'Organisation soient maintenus, en particulier le renforcement de la démocratie, le respect de la prééminence du droit et la protection des droits de l'homme. L'Ukraine entend engager des mesures pratiques pour faire progresser la mise en œuvre des grandes priorités du Conseil de l'Europe et pour renforcer le rôle politique de l'Organisation.

Dans le cadre de sa présidence, l'Ukraine s'attachera plus particulièrement aux priorités suivantes :

1. Protection des droits de l'enfant. La présidence ukrainienne envisage de renforcer le rôle de coordinateur du Conseil de l'Europe dans la mise en œuvre des initiatives régionales et nationales des Etats membres concernant la protection des droits de l'enfant, en mettant l'accent sur les décisions et programmes existants de l'Organisation et sur la définition de nouvelles priorités.
2. Droits de l'homme et prééminence du droit dans le contexte de la démocratie et de la stabilité en Europe. Le Conseil de l'Europe a bâti un système efficace de protection des droits de l'homme. La deuxième priorité de l'Ukraine pendant sa présidence sera d'accorder une attention particulière à la prévention des violations de ces droits. La présidence ukrainienne contribuera concrètement à cet objectif en organisant à Kiev, les 20 et 21 septembre, la conférence internationale sur « Le rôle de la prévention dans la promotion et la protection des droits de l'homme ».
3. Renforcement et développement de la démocratie locale. La présidence ukrainienne se fixe aussi comme priorité de renforcer le processus démocratique au niveau local et régional en Europe. Elle veillera pour cela à la mise en œuvre effective des principes d'autonomie locale dans les pays européens en mettant à profit la force du Conseil de l'Europe comme organisation de normalisation dans ce domaine. La 17^e session de la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables des collectivités locales et régionales se tiendra les 3 et 4 novembre à Kiev sous la présidence ukrainienne.

Dans un souci de continuité au sein du Conseil de l'Europe, l'Ukraine a consulté le Royaume-Uni et l'Albanie, Etats qui exerceront après elle la présidence de l'Organisation. C'est la première fois que trois présidences successives du Comité des Ministres suivent les mêmes orientations dans la poursuite des objectifs de réforme du Conseil de l'Europe, inaugurant ainsi une nouvelle pratique dans le *modus operandi* de l'Organisation.

[Site internet de la présidence](#)

Contacts presse à Istanbul :

Daniel Höltgen, Directeur de la communication, tél. +33 6 68 29 87 51 ;

daniel.holtgen@coe.int

Can Fişek, Attaché aux Médias, tél. +33 6 75 65 03 41 ; can.fisek@coe.int

